

Réunion du C.M. du 12/05/11 à 19h30

COMPTE RENDU

L'an deux mille onze, le douze mai à dix neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Meyrargues, légalement convoqués, se sont réunis en le lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Madame Mireille JOUVE, Maire.

Madame le Maire a procédé à l'appel de chacun des noms des élus et constaté :

Etaient présents, dont le maire (19) : Fabrice POUSSARDIN – Pierre BERTRAND – Jean-Louis CARANJEOT – Andrée LALAUZE – Marie-Isabel VERDU – Claude LOZANO – Gaëtan AFFLATET – Annie AVAZERI – Frédéric BLANC – Delphine CHOJNACHI – Gilles DURAND – Michel FASSI – Michel GAILLARDON – Edith GIRAUD-CLAUDE – Philippe GREGOIRE – Nicole LEROUX – Philippe MIOCHE – Sandra THOMANN.

Absent(s), excusé(s) ayant donné procuration de vote (1) : Jean DEMENGE à M. JOUVE.

Absent(s) (2) : Anne DUFOURG ; Jacques RESPLENDINO.

Le quorum étant atteint, il a été procédé à la tenue du conseil municipal. L'assemblée élit, en qualité de **secrétaire de séance**, Annie AVAZERI.

Le compte-rendu de la précédente réunion (**séance du 21/04/11**) est soumis à l'approbation des élus présents et adopté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen de l'ordre du jour.

---o---

N°2010-042 / Acquisition des terrains de La Plaine – Délibération autorisant le Maire à souscrire un emprunt.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2336-3,
Vu la délibération n° 2011-040 du 21 avril 2011 approuvant le budget primitif 2007,
Considérant que pour assurer les dépenses d'investissement relatives à l'acquisition du plateau de La Colonie, il est nécessaire de souscrire un emprunt d'un montant de 400 000 €,
Considérant que plusieurs établissements bancaires ont été sollicités,
Considérant la proposition de l'établissement bancaire CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE, pour un emprunt de 400 000 € avec un taux fixe annuel de 3,60 % sur une période de 10 ans, produisant une annuité moyenne d'emprunt de 47.808,88 €,
Vu le projet de contrat de prêt,
Sur rapport de Monsieur l'adjoint aux Finances,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,
À l'unanimité des membres présents,

- APPROUVE la souscription d'un emprunt auprès de l'établissement bancaire CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE, en vue de l'acquisition d'un bien immobilier (terrains de La Plaine), dans les conditions suivantes :
 - Montant de l'emprunt : 400 000€
 - Caractéristique du taux : Taux Fixe (base 30/360)
 - Montant du Taux d'intérêts annuel : 3,60%
 - Durée de l'emprunt : 10 ans
 - Frais divers retenus lors du déblocage des fonds : 0,00 €
 - Frais de dossier : 0,00 €

- Paiement par année : 4
- Modalités : échéances constantes
- Montant moyen de l'échéance trimestrielle : 11.952,22 €
- Montant de l'annuité moyenne : 47.808,88€
- Durée de validité de l'offre : 1 mois à compter du 29/04/2011
- AUTORISE Madame le Maire à signer le contrat précité et à procéder au déblocage des fonds ;
- DIT que les recettes sont prévues au budget primitif 2011 ;
- DIT que les dépenses obligatoires nécessaires pour assurer le paiement des annuités seront inscrites au budget de l'exercice en cours (Chapitres 1641 et 6611) et les suivants, selon le tableau d'amortissement prévu.

POINTS NON SOUMIS A DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE :

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire procède à la levée de la séance, à 20h30

Etabli pour affichage dans les huit jours qui suivent la séance, conformément à l'article L.2121-25 du C.G.C.T.

**Le 13 mai 2011
Le Maire, Mireille JOUVE**